

Informations intercommunales 2018 Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

L'équipe communautaire et moi-même remercions chaque élu et les communes pour leur collaboration effective et efficiente permettant ainsi à la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC) de contribuer à l'aménagement et l'attractivité de son territoire. J'ai donc le plaisir de vous adresser une courte synthèse des actions entreprises au cours de cette année qui témoignent de sa vitalité.

En cette fin d'année, je vous souhaite, à tous de très bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2019.

Le Président, Dominique Burlaud



LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2018



INTERNET ADSL



Aménagement du numérique sur notre territoire : A l'ère du numérique, l'accès à Internet est essentiel pour tous. De plus en plus d'actions de la vie courante nécessitent une utilisation d'Internet que ce soit pour effectuer une recherche d'informations, accéder à des démarches administratives en ligne, au suivi scolaire des enfants ou effectuer des achats. Aujourd'hui, il existe une pluralité de solutions techniques permettant d'avoir accès à Internet. Après avoir travaillé et étudié différents schémas d'aménagement numérique pour notre territoire, une convention a été validée par le conseil communautaire et signée le 15/12/2017 entre la communauté de communes et Berry Numérique. L'ensemble des travaux définis par ce schéma sera concrétisé par l'installation d'armoires ADSL* et de déploiement de la fibre optique** entre 2018 et 2020. A l'issue de ce programme, plus de 70 % de l'habitat de notre territoire bénéficieront d'une technologie ADSL.

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 5 740 000 € H.T dont 80 % de subventions sont apportées par des fonds européens, Berry Numérique et le département. La communauté de communes participera à hauteur de 1 196 000 € nets.

Les communes concernées par la montée par le très haut débit (fibre) sont : Crézançay sur Cher, Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy, Lapan, Levet, Lignières, Sainte Lunaise, Serruelles, Vallenay, Venesmes.

Les communes concernées par la montée en débit cuivre (ADSL) sont : Chambon, Chavannes, La Celle Condé/Villecelin, Saint Loup des Chaumes et Saint Symphorien ; Uzay le Venon et Saint Baudel étant déjà équipées d'une telle technologie.

La montée en débit radio : Un nouveau relais sera implanté sur la commune de Montlouis avec la technologie « wifimax MIMO », dispositif atout18, qui permettra de commercialiser des offres au grand public avec un débit descendant de 20 mb/s.

Pour toute autre résidence ne bénéficiant d'aucun service, une solution satellite peut être proposée via Berry Numérique.

Pour connaître les différentes possibilités qui vous sont offertes, il est possible d'effectuer un test d'éligibilité de votre ligne sur le site <http://berrynumerique.fr/> ou de consulter les cartes de couverture des réseaux filaires (<http://observatoire.francethd.fr>). Vous pouvez contacter également Berry Numérique au 02 48 27 80 77.

Glossaire

*Digital subscriber line, DSL ou encore xDSL qui se traduit par LNA (« ligne d'accès numérique » ou « ligne numérique d'abonné ») ou par RNA/LNDA (« raccordement numérique asymétrique ») ou « liaison numérique à débit asymétrique » renvoie à l'ensemble des techniques mises en place pour un transport numérique de l'information sur une ligne de raccordement filaire téléphonique ou liaisons spécialisées.

L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer des données numériques par la paire de cuivre d'une ligne téléphonique. Ces données sont transmises et reçues indépendamment du service téléphonique (voix) grâce à un filtre branché sur la prise téléphonique.

**La fibre optique est un fil de verre ou de plastique transparent qui a pour propriété d'être conducteur de lumière. La fibre optique est utilisée pour la transmission de données à grande vitesse, notamment par les réseaux internet. Quand la fibre est tiré jusqu'à l'abonné, on parle de technologie FTTH (Fiber To The Home).



Voirie, entretien des espaces verts : Un programme de travaux de voirie a été engagé sur la période 2017 à 2019 pour 34 km de route et 57 voies pour un montant estimé à 1 142 017 €. Le marché a été attribué en 2017 à l'entreprise COLAS. La communauté de communes a investi massivement dans la réfection de voirie du territoire selon le détail suivant :

ANNEE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C
INVESTISSEMENT VOIRIE 2017	350 497,58 €	421 716,14 €
INVESTISSEMENT VOIRIE 2018	510 703,80 €	612 844,55 €

En complément du marché d'entretien de la voirie, 90 tonnes d'enrobés à froid ont permis en 2018 l'entretien des voiries communales par les agents de la communauté de communes ABC.

Depuis la classification des voies d'intérêt communautaire, le désherbage des voies d'intérêt non communautaire revient aux communes. Pour faire suite à la suppression d'homologation de produits phytopharmaceutiques pour certaines utilisations sur la voie publique permettant l'entretien des voiries et des trottoirs, des solutions alternatives ont été mises en place comme le désherbage manuel, mécanique ou thermique. Ces systèmes, demandant plus de main d'œuvre, ne permettront pas d'obtenir un état de propreté irréprochable. Je vous invite à être tolérant et, sur la base du volontariat, à entretenir les abords de votre propriété.

Assainissement :

Cette année c'est la mise en service de la nouvelle station d'épuration à Lignièrès depuis le 1^{er} juin en lieu et place des anciennes installations devenues obsolètes, le projet de construction du réseau d'assainissement collectif et d'une station au hameau la roche à Corquoy, la finalisation du diagnostic des réseaux existants sur les communes de St Loup des Chaumes/Vallenay/St Baudel, le démarrage des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif rue Nationale à Levet et l'entretien des ouvrages existants et leurs mises aux normes.



Station d'épuration de Lignièrès



La culture et le tourisme : Avec le concours de la Communauté de communes, l'office de tourisme de Lignièrès en Berry a investi dans la création et la mise en ligne d'un nouveau site internet <https://www.lignieresenberry-tourisme.fr/> permettant de mettre en valeur nos communes et la culture. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les manifestations de notre territoire. Le bureau d'information touristique de Châteauneuf reste également à votre disposition.

Atin d'encourager l'adhésion de l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs du territoire de la Communauté de communes à l'office de tourisme de Lignièrès, le conseil communautaire a délibéré le 1^{er} février 2017 pour participer financièrement à la 1^{ère} cotisation à l'office de tourisme de ces acteurs dont le siège social est sur le territoire de la Communauté de communes. Cette participation, d'un montant de 30 €, sera reversée directement à l'adhérent qui en fera la demande auprès de la Communauté de communes après attestation de paiement délivrée par l'office de tourisme.



Gîte COLBERT à Châteauneuf sur Cher : Le gîte Colbert offre un accueil de 46 personnes, hébergement de qualité individuel ou de groupe comme par exemple une cousinade. Un nouveau site internet est en cours d'élaboration. <http://www.gitechateauneuf.com/>. N'hésitez pas à vous renseigner....

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Actuellement le PLUi est au stade du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. Il expose un projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal. Des lettres d'informations PLUi sont régulièrement adressées aux habitants afin d'en aviser le suivi.



Vous souhaitez participer à son élaboration : un registre est mis à votre disposition dans chaque mairie. Pour tout renseignement consulter le site internet <http://www.comcomabc.fr/accueil/plui/>.

Une information permanente est à votre disposition au bureau d'information touristique de Châteauneuf-sur-Cher.

Les finances : Les données sont disponibles sur notre site internet, dans le rapport d'activités 2017 et dans la note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2017 et des budgets primitifs 2018 ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.comcomabc.fr/la-communaute/le-budget-2/>



Enfance Jeunesse : N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances – Pour tout renseignement contacter le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consulter notre site internet <http://www.comcomabc.fr/>

Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contacter le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38

Culture : Si vous habitez le territoire et que votre enfant est inscrit à Musique en Boischaud Marche, la Communauté de communes rembourse les frais d'inscription à hauteur de 70 € par enfant.

Si vous organisez une animation sur notre territoire, l'office de tourisme ou le bureau d'information touristique peuvent la promouvoir. Contacter le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : En cas d'incidents sur le réseau d'assainissement collectif, **contacter l'astreinte VEOLIA au 09.69.32.35.29.**